

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 78 (1942)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Ecoles normales ; quelques chiffres.* — *Nécrologie : B. Huguenin.* — *Dans les sections : Vevey.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée des délégués.* — DIVERS : *A propos de la réforme de l'orthographe.* — *Bibliographie.*
 PARTIE PÉDAGOGIQUE : W. PERRET : *Examens... examens !* — L. GROSGURIN : *Le développement des quantités chez l'enfant.* — G. PIGUET : *L'enseignement de la géographie.* — F. P. : *Procédés d'hier.* — INFORMATIONS : *Une semaine pédagogique suisse.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ÉCOLES NORMALES

Quelques chiffres.

Du rapport présenté cette année lors de la cérémonie des brevets par M. le directeur Chevallaz, nous extrayons les quelques renseignements suivants :

« Les élèves fréquentant les écoles normales sont au nombre de 184 (contre 183 en 1940) ; ils étaient 268 en 1935. La section des instituteurs n'a plus que 42 élèves pour les quatre années ! Que cela ne nous surprenne pas ; le phénomène est général. L'Annuaire statistique de la Suisse pour 1940 révèle que le nombre des élèves des écoles primaires a diminué de près de 100 000 de 1915 à 1940 ; celui des maîtres primaires a passé de 12 978 à 13 559, les classes comptant en moyenne, en 1939, 34 élèves contre 43 en 1915. Dans le canton de Vaud, la diminution des classes a fait passer les maîtres de l'enseignement primaire de 1637 en 1920 à 1504 en 1940 ; là est une des causes de la pléthore actuelle des jeunes instituteurs et institutrices. La réduction massive des admissions à l'Ecole normale (une dizaine de jeunes gens, une vingtaine de jeunes filles) permettra peu à peu aux maîtres en surnombre de trouver une place définitive ou au moins des remplacements d'une durée assez longue ou en nombre suffisant pour les faire vivre.

» Si le nombre des inscriptions pour l'Ecole normale a baissé, les chances de réussite deviennent plus faibles. Une recherche dans nos livres m'a permis des constatations intéressantes.

» De 1881 à 1891, l'on admet presque tous les candidats garçons ; puis viennent deux années où l'on écarte le tiers des candidats pour revenir à de faibles écarts entre les candidats et les admis jusqu'en 1902. Ensuite l'écart grandit ; on refoule une quinzaine de candidats, parfois une vingtaine, alors que les classes comptent de 17 à 32 élèves.

Tout à coup, dès 1921, il se présente plus de deux fois autant de jeunes gens qu'il n'en fallait, et cette proportion va même monter à trois fois en 1928, pour s'abaisser ensuite jusqu'à obliger le jury d'examen à recevoir en 1931, sur les 26 candidats qui se sont présentés à l'écrit, les 21 qui ont été admis à l'oral ; l'année suivante la proportion remonte à 3 pour 1 ; elle passe même à 4 pour 1 en 1933 et 1936, à 7 pour 1 en 1937, où nous recevons quinze élèves (première volée diminuée) sur 104 candidats ; dès lors, nous prenons de 10 à 12 élèves sur un nombre de candidats qui va diminuant ; de 61 en 1938, il passe à 56 en 1939, à 43 en 1940, à 38 en 1941 ; cette année les candidats sont 47 et nous en recevrons 10 à 12, soit 1 sur 4. Chez les jeunes filles, depuis 1909, l'on a admis généralement le tiers des candidates, parfois le quart, même presque le cinquième ; cela signifie que les candidates étaient très nombreuses : elles ont souvent dépassé la centaine, et atteint même exceptionnellement en 1934, le chiffre de 120. La réduction des effectifs, commencée il y a deux ans, a amené aussi une diminution des candidates ; elles ne sont plus que 75 en 1940, 74 en 1941, 65 cette année.

» Je ne parle pas de la section enfantine, car, depuis la prolongation des études portées à trois ans, il n'y a plus d'admissions que deux années sur trois et 1942 est une année creuse.

» Le relèvement du coût de la vie explique en partie la diminution des inscriptions ; bien que les élèves viennent chaque jour à Lausanne de plus loin qu'autrefois — de Villeneuve, d'Yverdon, de la Sarraz, d'Aubonne, — un certain nombre d'entre eux prennent pension ; les prix montent et la nourriture devient moins abondante. Tandis que le 55 % des élèves garçons prenaient pension il y a 20 ans, nous n'en avons plus que 37 % aujourd'hui. »

NÉCROLOGIE

† **Bérangère Huguenin.** — Au matin du 7 mai dernier est décédée à Lausanne, après quelques mois de maladie, Bérangère Huguenin, institutrice depuis plusieurs années dans les classes de Bellevaux.

Brevetée en 1922, elle enseigna 7 années durant à Lignerolle, fit en 1929 un remplacement à Bex et fut nommée à Lausanne en 1930. Sa santé précaire l'obligea il y a quelques années de prendre un repos forcé. Elle se remit courageusement au travail à Bellevaux, où ses petits élèves connurent la maîtresse clairvoyante et avisée, dont la classe respirait une atmosphère semblable à celle de l'école du Père Girard.

Comme les êtres qui portent silencieusement leur souffrance, Bérangère Huguenin était douée d'une intuition et d'une psychologie extraordinaires, elle avait pour les humbles une pitié infinie et pour les petits enfants cet amour qui lui faisait dire « ...pourvu que je voie de la joie briller dans leurs yeux !... »

Au cours de la cérémonie funèbre, M. Pochon inspecteur, au nom des autorités scolaires, fit avec émotion l'éloge de notre collègue, et M. Rostan, au nom du corps enseignant, exprima sa respectueuse sympathie à la famille si douloureusement frappée dans ses plus chères affections.

M. V.

DANS LES SECTIONS

Vevey. — Leçon de gymnastique vendredi 29 mai, 17 h., La Tour.

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée ordinaire des délégués de la S. P. N. a eu lieu le 25 avril, à Auvernier, sous la présidence de M. Léopold Berner.

Ce dernier, après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars 1941, présente le rapport de gestion du Comité central. Les faits les plus saillants qui ont retenu l'attention de notre organe directeur ont eu des échos dans le *Bulletin* ; ils sont donc connus de nos lecteurs. Comme l'année précédente, le problème du gagne-pain a dominé tous les autres et il a été résolu selon nos désirs. D'autres questions importantes d'ordre professionnel ont accaparé le temps du Comité central de sorte que la pédagogie a dû être reléguée à l'arrière-plan, au cours de ce dernier exercice.

Parmi ces questions, il en est une dont nous avons souvent parlé ici même ; il s'agit des classes dites de montagnes. Sur ce point, le rapporteur donne des renseignements nouveaux. Le chef du Département de l'Instruction publique, dans un récent entretien avec le bureau du Comité central, a fait part de son intention de transformer un certain nombre de classes temporaires en classes permanentes. De plus, il s'efforcera de faciliter le retour vers les centres des titulaires en fonction dans les postes isolés. Nouvelle accueillie avec plaisir.

M. Julien Rochat, caissier central, donne ensuite connaissance des rapports financiers, et M. Maurice Montandon de ceux qui concernent la gestion et les finances de l'Exposition scolaire dont il est le président. Nous y reviendrons.

* * *

Ces rapports sont mis en discussion. Mlle Berthe Montandon fait part des sentiments de gratitude de l'assemblée envers le Comité central et le président de l'Exposition scolaire pour leur activité. M. William Perret est reconnaissant de la subvention accordée au G.R.E.P. et M. Willy Zwahlen de la solidarité témoignée aux mobilisés, par la création d'une caisse interne de compensation. Il croit à la possibilité d'en augmenter les prestations, cette année, vu que les périodes de mobilisation s'annoncent moins longues. Faisant allusion aux retenues de traitements en temps de vacances, il se demande si elles sont défendables du point

de vue juridique. Le régime vaudois lui paraît plus équitable que le nôtre. Il s'étonne que cinq sociétaires aient refusé de payer leur quote-part de 2 fr. pour la Caisse de compensation. Aucun membre n'a le droit de se soustraire aux obligations découlant d'une décision prise régulièrement par les voies statutaires. M. Zwahlen désirerait que des exemplaires du catalogue de l'Exposition scolaire soient mis à la disposition des comités de sections.

M. Montandon donnera suite à ce vœu. M. Berner annonce que le Comité central interviendra auprès des cinq récalcitrants dont il a parlé dans son rapport. Quant aux retenues de traitements en période de vacances, il déclare que le Conseil d'Etat est réfractaire à toute concession.

A propos de la Caisse d'entr'aide, M. J. Rochat soulève une question qui n'est pas nouvelle. Les frais d'administration de cette caisse, selon une décision remontant à la date de sa fondation, doivent être supportés par la Caisse centrale. Ce parrainage, nécessaire au début, est devenu moins indispensable, par le fait d'un accroissement sensible des réserves. Plusieurs des derniers exercices ont accusé un excédent de recettes, ce que voyant, le Comité central a jugé équitable de laisser les dépenses administratives à la charge de la Caisse d'entr'aide. Mais, chaque fois, il en a référé à l'assemblée des délégués qui lui a, du reste, toujours accordé son approbation.

Il désire aujourd'hui, pour ne pas revenir chaque année sur le sujet, avoir dorénavant toute latitude de grever l'une ou l'autre des caisses du montant total ou partiel des frais en question.

Sans discussion, l'assemblée acquiesce à ce désir.

* * *

Ces rapports ainsi que ceux des vérificateurs de comptes qui proposent de donner décharge au Caissier central et à celui de l'Exposition scolaire sont adoptés à l'unanimité.

Le projet de budget de la S. P. N. paru dans le *Bulletin* du 4 avril et celui de l'Exposition scolaire sont adoptés ensuite sans modification.

Puis l'assemblée se prononce sur le montant de la cotisation. Elle est fixée à 16 fr. comme l'année dernière, soit 8 fr. pour la Caisse centrale, 6 fr. pour l'abonnement à l'*Educateur* et 2 fr. pour la cotisation romande.

Celle de la Caisse d'entr'aide s'élève à 5 fr. en vertu d'une décision de l'assemblée générale qui a eu lieu le 4 octobre 1941, à La Chaux-de-Fonds.

L'assemblée nomme enfin deux vérificateurs de comptes pour la caisse de la S. P. N. : Mlle Annette Loze et M. Alfred Kohler, et deux autres pour l'Exposition scolaire : Mlle Suzanne Ribaux et M. Jacques Gattiker.

Les suppléants seront désignés par les sections de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

* * *

Et nous voici aux questions diverses.

Le président consulte l'assemblée au sujet d'une initiative de M. Gander, professeur à l'Ecole d'agriculture de Cernier, concernant la création de jardins scolaires. L'auteur désire savoir si le corps enseignant est favorable à cette entreprise. M. Gander peut être assuré de recevoir partout le meilleur accueil. Nous l'aiderons de notre mieux.

Enfin, M. Berner annonce que Mme P. Reymond, professeur au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, offre aux sections une causerie où elle fera valoir ses objections contre l'emploi de la méthode de solfège Scala.

* * *

Un long entretien a lieu à la suite de ces communications. Les problèmes pédagogiques y ont une large part ; mais notons d'abord ce qui a trait aux intérêts corporatifs.

Dans une section, on aimerait que les allocations du second semestre de l'année courante soient relevées pour être en harmonie avec l'augmentation de l'indice des prix. Ailleurs, on désire une nouvelle échelle de traitements. Sur ce point, le président rappelle que le chef du département des Finances n'est pas d'accord, vu l'instabilité des conditions économiques. Quant aux allocations, la Fédération examinera le problème.

On remarque qu'une rigidité excessive préside dans certaines localités au remplacement des titulaires quand il s'agit simplement d'une demi-journée ou d'une journée entière. Le plus souvent, les élèves ne perdraient rien à être congédiés.

Nos délégués vagabondent alors dans le champ de l'enseignement. Le programme de la huitième année les retient longtemps. L'opinion oscille entre le pessimisme le plus noir et un frais optimisme, suivant les cadres de l'organisation. Où ils sont trop rigides, remarque-t-on, il sera impossible d'y incorporer tout le programme. Les titulaires de ces classes difficiles chercheront à s'en tirer le mieux possible, et ils désirent qu'on leur fasse confiance.

La création de ces nouvelles classes est facultative, comme on sait ; des regrets sont exprimés au sujet de cette liberté laissée aux communes.

Le programme général donne ensuite lieu à quelques observations. La tranche qui est prévue, en fait de lecture, pour l'école enfantine devrait être répartie sur deux années. Le travail au ralenti rendrait les acquisitions moins précaires. Ce décalage devrait s'étendre à certaines matières qui surchargent le programme du degré inférieur. Un allègement des notions à étudier au cours de ces deux premières années permettrait de donner aux bases du savoir de l'écolier une solidité qui

leur manque actuellement. C'est vraisemblablement la fragilité de ces premières connaissances qui, dans les degrés suivants, forme la plus sérieuse entrave de l'enseignement. On souhaite aussi que cet aménagement intérieur soit suivi du raccordement si nécessaire entre notre programme et celui de l'école secondaire.

Une petite incursion dans le domaine de l'examen pédagogique des recrues provoque d'amères constatations. De l'abondante nourriture dispensée par l'école, il ne reste souvent que de pauvres reliefs ou même rien.

La communication au sujet du solfège déclancha un colloque fort animé auquel prirent part Mlle B. Luscher, MM. W. et S. Zwahlen, W. Perret, L. Schwab, R. Châtelain, J. Rochat et Arnold Jeanneret. Retenons-en ceci :

1. L'emploi du manuel Scala ne devrait commencer qu'en 3^e année ; il est prématuré d'en faire usage dans le degré inférieur.

2. L'auteur de ce manuel a été autorisé à assister aux leçons de chant de nos classes ; mesure mal accueillie par le corps enseignant qui désire qu'on s'en tienne aux organes réguliers de contrôle.

3. Si l'on ne prend en considération que le solfège, la méthode Scala est bien conçue. Mais elle offre des inconvénients, qui n'apparaîtront qu'après l'école et surtout en ce qui concerne le développement du sens musical.

Et, c'est ainsi que cette laborieuse séance finit en musique pour tous, et en queue de poisson pour ceux qui goûtèrent, une fois encore, aux spécialités de la plus aimable des bourgades neuchâteloises.

J.-ED. M.

DIVERS

A PROPOS DE LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE (Suite)

Si actuellement Thérive mène campagne en faveur d'une simplification de l'orthographe, Lancelot-Hermant s'est montré jusqu'à maintenant farouchement opposé. Relisons ce qu'il écrit dans *Xavier ou les Entretiens sur la Grammaire française* : « Je vous accorderai donc qu'il est deux sortes de fautes. Les unes, pour lesquelles je veux être impitoyable, trahissent un défaut de logique dans l'esprit ; ce sont les solécismes ; je vous prie et, au besoin, je vous requiers de leur refuser toujours les circonstances atténuantes ; les autres, bien qu'on les doive qualifier de barbarismes, sont vénielles. Elles témoignent seulement qu'on ignore certaines anomalies de l'orthographe que rien ne peut même expliquer, certaines règles purement arbitraires et les fantaisies byzantines des grammairiens — ainsi que l'on s'en moque, ainsi que l'on en a bien le droit.

» Si, par exemple, vous vous fâchez que l'on ait décidé au petit

bonheur quand il faut doubler les consonnes ou quand il ne le faut pas, je n'ai rien à répondre... Mais si vous dressez une liste complète de ces étrangetés, vous serez le premier surpris de voir comme elles sont peu nombreuses, et comme on a plus vite fait de se les mettre dans la tête que de les discuter ou les tourner en dérision. Nous serions tous d'accord là-dessus, et il y a longtemps qu'on ne parlerait plus de ces sottises si la politique ne s'en était pas mêlée... on ne veut pas que le peuple perde son temps ; et comme il ne peut être concevable qu'un élève de l'école primaire ignore l'orthographe après qu'il a obtenu son certificat, on a purement et simplement décrété que les fautes qu'il fait encore malgré cela ne sont pas des fautes... Il s'agit d'un arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 26 février 1901. Une liste de fautes qui n'en sont pas est annexée à l'arrêté. Le ministre — par bonté je ne le nommerai point (Georges Leygues, *Réd.*), mais ma discrétion ne sauvera pas sa gloire ; car les éditeurs de M. Littré (mort heureusement vingt années plus tôt) ont eu la malice d'encarter le texte officiel dans les dernières éditions du dictionnaire — le ministre avait, dit-on, consulté les corps enseignants et l'Académie elle-même. Il n'empêche que sa liste des fautes dorénavant tolérées est un monument d'incohérences. Ce grand maître de l'Université nous autorise à écrire les *confitures de groseilles* comme il vous plaît, et je n'y vois pas grand mal. Mais je crois qu'il commet un abus de pouvoir quand il vous interdit d'employer *délice* au singulier, parce que l'usage veut, ou du moins voulait jusqu'au 26 février 1901, que ce mot, masculin au singulier, soit féminin au pluriel et que vous pourriez vous y tromper.

(*Texte de la circulaire : Délice et délices* sont, en réalité, deux mots différents. Le premier est d'un usage rare et un peu recherché. Il est inutile de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices. *Réd.*)

» ... Je crois que pas un ministre n'a le droit de changer le genre d'un mot, comme celui-ci fait pour *amour*, qu'il rend officiellement masculin au pluriel. Je crois qu'il découvre le Congo quand il annonce que l'on peut écrire *appartements et chambres meublés* ; car on ne le peut pas, on le doit. Je crois qu'il légitime des solécismes parfaitement caractérisés, quand il abolit d'un trait de plume la règle de la concordance des temps, qu'il supprime le *ne* de la locution *à moins que* ou qu'il l'ajoute à la locution *avant que*. Enfin je continuerai malgré lui d'écrire *quatre cent trente* plutôt que *quatre cents trente* et je ne puis alléguer d'autre raison que l'habitude en faveur de l'orthographe que je préfère ; en revanche, pas un ministre ne m'obligera de dire *l'histoire ancienne et moderne* quand je veux distinguer l'une de l'autre et que ma conscience m'ordonne de dire *l'histoire ancienne et la moderne*. (*Texte de la circulaire : Lorsque deux adjectifs unis par et se rapportent au même*

substantif, de manière à désigner en réalité deux choses différentes, on tolérera la suppression de l'article devant le second adjectif. *Réd.*) Pourquoi ne dirait-on pas aussi, dans le style soutenu, *mes père et mère*, à l'instar des procureurs ? »

Une autre fois, c'est aux instituteurs français que Lancelot s'en prend directement. En 1928, un groupe d'entre eux soumit à M. Herriot, alors ministre de l'Instruction publique, quelques cas de réformes grammaticales. Une grande partie de la presse soutint ce mouvement. Mais Lancelot dans le *Figaro* du 21 juillet 1928 n'a pas de termes assez méprisants à l'égard de ceux qui osèrent le lancer. « On sait la lettre inepte que le bas corps enseignant a adressée à M. Herriot pour obtenir de lui la condamnation officielle de la règle des participes. N'est-il pas inouï et scandaleux que cette sottise ait trouvé des défenseurs dans la presse ? Quelqu'un que je ne veux pas nommer (serait-ce Thérive ? *Réd.*) estime la règle dont il s'agit incompréhensible, et ne juge point avec le philosophe Hegel qu'il faut comprendre l'incompréhensible comme tel... On n'imaginerait point les exemples qu'il allègue pour démontrer l'inintelligibilité de cette règle (des participes), qui est le pont aux ânes. Il nous défie d'expliquer pourquoi l'on doit écrire « j'abandonne les espérances que j'en avais *conçues* » et « j'ai vu des savants aimables, mais j'en ai *connu* de bien graves ». Je ne relèverai pas le défi, je m'en remets à quelque gamin de 7 ou 8 ans... »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Dott. Plinio Bolla, *Svizzera Romanda e Svizzera Italiana*. (Fascicule 29 des Etudes littéraires, sociales et économiques de l'Ecole polytechnique fédérale), 29 pages. Broché 1 fr. 50. Editions Polygraphiques S. A. Zurich.

Tessinois fidèle, M. Plinio Bolla, juge fédéral à Lausanne, réunit toutes les qualités pour traiter le sujet choisi : *Svizzera romanda e Svizzera italiana*.

Ayant fait ressortir les analogies et les différences qui existent entre les deux sœurs latines de notre pays, l'auteur en vient à considérer les devoirs qui incombent à la sœur italienne, la plus petite et la plus faible : protéger son aspect italien contre les dangers que présente pour elle l'immigration massive ; maintenir le contact intérieur avec la culture italienne ; servir de « pont » quant à la langue et à la culture entre l'Italie et le reste du pays.

Si les relations entre la Suisse romande et la Suisse italienne ne sont pas aussi étroites qu'on le souhaiterait, cela tient avant tout aux conditions géographiques. Cependant, M. Plinio Bolla estime qu'il importe malgré tout d'établir des relations, de les soutenir et de les développer.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

EXAMENS... EXAMENS !

Nous suivons avec grand intérêt les articles : « L'école primaire vaudoise » et « Examens ».

Dans la conjonction de ces deux préoccupations, l'école et les examens, nous voyons l'indice du salut possible si, vraiment, on change *en même temps* le contenant et le contenu, le vin et les outres.

Il serait, en effet, dangereux et même ridicule de trouver de bonnes formes d'examens s'il n'y avait rien d'autre à examiner que ce savoir livresque dont le procès, nous l'avons dit, est fait. A quoi serviraient des examens mieux conçus si l'enseignement ne l'était lui aussi ? Ne peut-on pas dire « A telle école, tels examens ? » ou plus exactement « Ecole de savoir verbal, examens de savoir récité ? Ecole sans préoccupations éducatives, examens ne prévoyant aucune appréciation des valeurs de caractère ? Ecole négligeant la vie affective, examens ne comptant que les connaissances intellectuelles ? » (Chacun comprendra le sens de ces formules un peu excessives dans leur raccourci).

Nous nous demandons même si une réforme profonde des examens n'est pas obligatoirement liée à une réforme fondamentale de l'enseignement. Tout pédagogue porte en son cœur l'image, le projet, d'une vraie et belle école. Les commissions vaudoises travaillent-elles pour les examens de cette école ou se satisfont-elles de rechercher des instruments capables de mesurer avec plus d'acuité les déficiences de l'enseignement actuel ? Disent-elles « Quand l'école sera orientée vers des fins utiles au pays, quand le savoir sera véhiculé par la vie totale de l'enfant, quand il sera intégré dans sa vocation, quand un centrage des activités aura fait disparaître la vivisection scolaire, etc., etc., voici alors comment seront établis les examens... »

Non, nous pensons que les hommes travaillant à la réforme des examens se trouvent devant la difficile tâche de les améliorer pour l'enseignement d'aujourd'hui. Pensons à ces hommes avec sympathie. Ils doivent se trouver dans de pénibles situations rappelant celle du maçon à qui on demandait de percer une fenêtre dans la muraille nord d'une maison, sans ôter de pierres, afin de faire pénétrer la lumière du midi.

Faisons mieux, travaillons de toutes nos forces à une vraie réforme de l'école ; adaptation des programmes à l'âge mental des écoliers, adaptation des méthodes de travail aux formes de pensées des enfants ; c'est dans ce but que le G. R. E. P. avait centré son effort, lors des conférences du 21 février, sur ce thème « Atteindre l'enfant ». C'est dans ce sens que cette société de collègues a mis en travail l'étude

des examens comme *une part* de toute une œuvre d'ensemble. Les travaux, les transformations, l'effort personnel qu'implique une réforme vraie de l'école sont énormes. Mais au moment où nos collègues de tous les pays voisins vivent dans les privations, les déportations et l'héroïsme, quelle ne serait pas notre honte si nous refusions d'utiliser notre paix suisse à l'établissement d'une institution publique, l'école, la plus parfaite possible, qui servira peut-être d'unique modèle, d'unique référence, au moment où, tout autour de nous, il n'y aura plus que ruines et découragement total.

Pendant que des collègues vaudois étudient les compteurs, tous construisons l'usine. Et si le courant, la lumière sont distribués dans les foyers avant que ne soient installés les instruments de mesure, ce sera toujours bien mieux que de voir la pose de ces derniers devancer de dix ans l'arrivée de la force.

Nous nous réjouissons du Congrès de Genève ; nous espérons y voir présenté un plan Wahlen pédagogique dont la valeur apparaîtra avec la même urgence que celle attachée à la bataille pour le pain, et dont l'étude sera faite avec la même intelligence et le même soin. C'est dans cette étude que seront situés à leur place et dans leur degré d'importance les travaux concernant les examens. Merci donc à nos collègues vaudois de préparer par leurs efforts actuels, si relatifs qu'en puissent être les résultats, le chemin à la solution d'un problème dont dépend notre liberté et qui justifiera les sacrifices consentis pour la protection de nos frontières géographiques.

W. PERRET.

LE DÉVELOPPEMENT DES QUANTITÉS CHEZ L'ENFANT

Sous ce titre, M. J. Piaget, professeur aux Universités de Genève et Lausanne, vient de publier une nouvelle étude sur l'enfant¹.

L'auteur n'a pas comme but « d'instruire » les enfants qu'il interroge, mais de recueillir les idées qu'ils se forment graduellement sur tel problème relatif aux grandeurs. Il n'est pas possible de parler de cet ouvrage sans montrer la technique des expériences qui s'y trouvent rapportées. En voici quelques-unes :

L'enfant est en possession de deux boulettes d'argile égales. On aplatit l'une d'elles en disque. Y a-t-il alors conservation de la matière, du poids, du volume ? A 7 ans, l'enfant n'a là-dessus que des idées fantaisistes. A 8 ans, il admet la conservation de la matière, mais non pas celle du poids et du volume. Vers 10 ans, seule la question du volume reste en suspens ; pour la faire trancher, on procède par immersion des objets dans l'eau d'un verre : les deux boulettes donnent une même ascension de l'eau. On transforme alors l'une d'elles en cylindre. L'enfant

¹ J. Piaget et B. Inhelder, chez Delachaux et Niestlé.

croit que le cylindre, surtout s'il est plongé debout, produira une ascension de l'eau plus faible que celle provoquée par la boulette. Finalement, vers 11 ans, devant les immuables niveaux, il juge que le volume reste permanent. Tout ce développement se fractionne en quatre stades bien définis. Dans chacun de ces modes de conservation, il y a réversibilité, c'est-à-dire qu'à toute déformation de la substance, à tout sectionnement, à tout déplacement d'une partie, correspond une opération inverse qui annule la première. Ainsi se trouve constitué un groupement complet d'opérations interdépendantes.

Nouveau problème : Que devient le sucre dissous dans l'eau ?

Matériel : deux verres égaux, contenant une même hauteur d'eau ; le niveau est repéré, le poids noté. On immerge alors dans l'un des verres un morceau de sucre ; le niveau monte et se fixe, et de même le poids. Quand la dissolution est achevée, on demande pourquoi le nouveau niveau et le nouveau poids persistent. Au cours de quatre stades va s'échelonner le débat sur les trois conservations : matière, poids, volume.

A 9 ans, l'enfant croit que le sucre n'existe plus, que le goût sucré de l'eau — objection gênante — ne va pas durer. Puis, de 9 à 11 ans, il acquiert graduellement la certitude de la conservation dans l'ordre : matière, poids, volume. La similitude avec les stades de la boulette d'argile déformée est évidente. Cependant le problème est plus délicat : la permanence du goût devient un indice de la durée de la matière ; la dissociation du morceau de sucre en fragments, puis en granules encore un peu visibles, errants, oriente l'esprit — malgré l'invisibilité dernière — vers l'idée que la substance demeure. A l'affirmation qu'un granule n'a pas de poids et ne tient pas de place, succède par réversibilité la conviction que les granules mis ensemble reconstitueraient le morceau de sucre et qu'ils ont donc, dans leur totalité, son poids et son volume. L'idée d'un granule décroissant, mais qui a dans chacun de ses états un poids, un volume, conduit à la notion de l'atome. L'enfant arrive de lui-même à un atomisme assez net pour être rapproché de celui de Démocrite.

Dès lors, le secret de la dilatation va se dévoiler. Plaçons sur une plaque d'amiante chauffée un grain de maïs : il devient plus gros. A 9 ans, l'enfant croit que la substance du grain a augmenté, son poids de même, comme un corps vivant qui s'alimente. Cependant, vers 10 ans, il est sûr de la conservation des deux éléments substance et poids. Reste toutefois la question du volume ! L'explication atomistique se dessine : il y a des « petits grains » de farine qui — pris d'ambition — se sont mis à gonfler (ce qui ne fait que déplacer le problème). Mais non ! les grains restent ce qu'ils étaient, et « l'air chaud les a écartés ». Air chaud mis à part, c'est la bonne explication. Il y a augmentation des espaces entre les corpuscules, il y a décompression.

Vient alors la difficile question de la densité. Les premières « explications » que l'enfant se donne (6 ans), prennent un tour amusant par leur accent confidentiel :

— Pourquoi ce bouchon est-il plus léger que ce caillou ?

— Parce que le bouchon c'est du bouchon. Les bouchons sont après les bouteilles et s'ils étaient lourds, les bouteilles se casseraient.

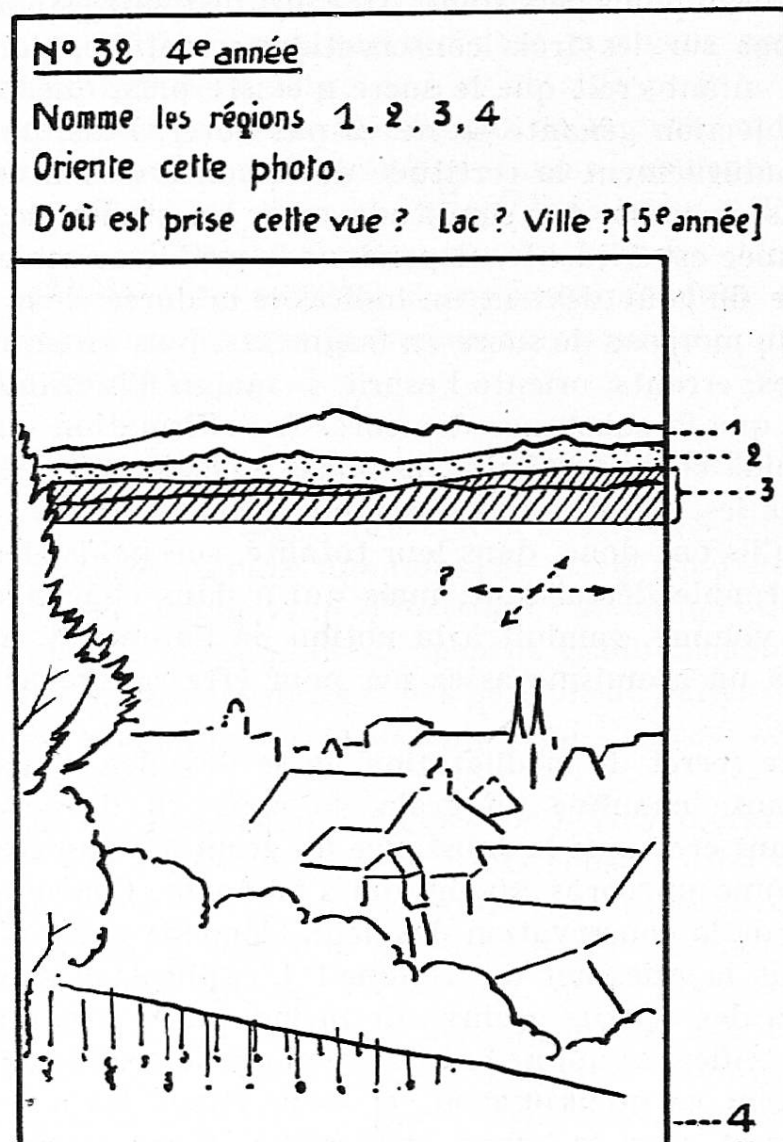
Sous les raisons invoquées, on sent à la longue s'esquisser l'idée de la relation entre la somme des poids corpusculaires et le volume perceptif global, fonction des distances interstitielles, autrement dit du degré de compression.

(A suivre.)

L. GROSGURIN.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Les fiches géographiques. (Suite.)

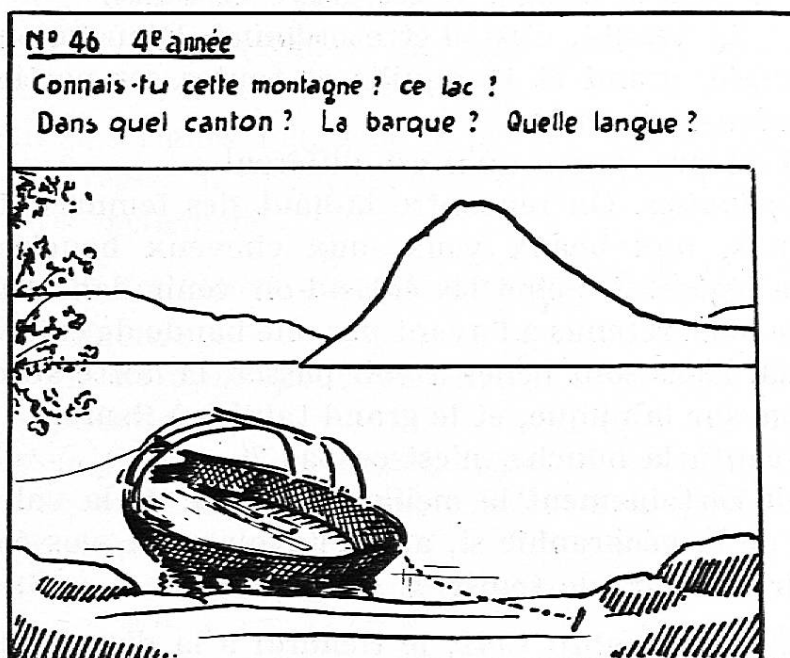


Réponses : 1. Les Alpes, 2. Les Préalpes, 3. Le Plateau, 4. Contrefort du Jura. Orientation : Est.

Du Jura. Lac de Neuchâtel. Neuchâtel.

La Collégiale si caractéristique de cette ville sera un point de repère facile pour les enfants.

Est-il besoin de dire que les indications imprimées sur les cartes postales devront être effacées.



Les textes géographiques.

La Suisse... C'est un tout petit pays. Cinq heures, six heures de chemin de fer et l'on arrive au bout.

C'est un petit pays, aussi petit qu'un mouchoir à carreaux sur un pré, si curieux, si divers et si lui. Il sent bon le sapin et l'air libre. Il a de gras pâturages et de sombres forêts. Et il a de claires montagnes qui l'encerclent, le bornent, le défendent, le dressent et l'élèvent de partout.

Sans doute ce texte n'est-il plus d'une brûlante actualité et si l'on peut toujours dire que notre pays sent bon le sapin, l'odeur de l'air libre... hum !

Voici des *textes-définitions*, ceux qui évoquent en quelques mots le pays, la région, le lac qu'ils décrivent.

Le Jura porte sur son flanc de gros villages, les uns au-dessous des autres. La forêt le couvre comme une fourrure. Et le Jura s'en va comme le Plateau vers l'est et vers le nord.

Le Plateau: Entre le Rhin, les Alpes et le Jura, c'est le pays des petites collines. Il a des lacs, des rivières, des villages et des villes. Les plus grands lacs sont aux extrémités du pays : le Léman latin et le Bodensee german.

Les Préalpes : Elles n'ont point de glaciers, elles ne sont point formidables, elles ne rétrécissent pas le ciel.

Les Alpes : Des monts aux rochers nus, des lacs et des forêts, des glaciers étendus au pied des fiers sommets.

Le lac des Quatre-Cantons a la forme d'une comète qui serait tombée au milieu des montagnes.

Le Bodan est gris comme un ciel embrumé, si large que, du milieu on ne distingue plus le rivage. Il est grave et triste.

Le Léman : Sa beauté, c'est d'être ordonné. D'où qu'on le domine, il apparaît simple, grand et tranquille et toutes ses parties ont entre elles d'harmonieux rapports.

Et celui-là encore, parce qu'il est différent :

Femmes tessinoises. On rencontre là-haut des femmes et des jeunes filles ravissantes, aux beaux yeux, aux cheveux bouclés, noir-bleu, à la démarche légère. A peine les entend-on venir dans leurs zoccolis, ces sandales de bois, retenus à l'avant par une bande de cuir sous laquelle se glisse le pied. Elles sont belles à voir passer, la hotte au dos, le fichu de couleur noué sur la nuque, et le grand tablier à fleurs.

On en a l'eau à la bouche, n'est-ce pas ?

Et ce serait certainement la meilleure preuve de la valeur de votre enseignement de la géographie si, après l'avoir suivi, vos élèves ressentiraient ce désir de voir, de sentir et de goûter. G. PIGUET.

N. B. — Dès septembre 1942, je tiendrai à la disposition des collègues que cela intéresse, une série de textes sur la Suisse et sur l'Europe que je leur remettrai au prix du tirage. Veuillez vous inscrire à l'adresse suivante : G. Piguet, Cointrin 23, Genève, d'ici au 30 juin 1942, en précisant : Textes sur la Suisse ou textes sur l'Europe.

PROCÉDÉS D'HIER

Le régent est l'âme de l'école ; il faut qu'il s'y multiplie, qu'il y soit pour ainsi dire présent partout ; son influence doit se faire sentir dans toutes les classes, et sa volonté diriger tous les élèves. D'où il résulte qu'il doit être averti de tout ce qui s'y passe, connaître tout ce qui s'y fait et satisfaire tous les besoins. Mais comment, sans tumulte et sans bruit, en aura-t-il la connaissance ? Evidemment, ce n'est pas par la parole ; car si chaque enfant peut, de toutes les parties de la salle, librement et sans intermédiaire, prendre la parole, soit pour répondre à une question du maître ou pour lui en adresser une, soit pour sortir de sa place ou de la salle, soit pour faire tailler une plume ou un crayon, soit pour demander des explications au maître ou pour lui porter des plaintes, soit pour se livrer au plaisir de causer avec ses camarades, l'ordre sera troublé, et le bruit naîtra et se changera bientôt en tintamarre. Or nous n'avons que trois moyens pour communiquer nos idées : l'écriture, la parole et les gestes ou signes. Le premier de ces moyens serait trop lent, le second trop bruyant, donc

on ne peut employer que le troisième, c'est-à-dire les signes conventionnels : d'où je conclus qu'on retirerait un immense avantage dans les écoles de la mise à exécution des deux principes suivants :

- 1° Sans s'être annoncé et en avoir obtenu la permission, l'enfant ne doit pas prendre la parole.
- 2° Pour chaque demande qui a lieu fréquemment dans le courant d'une école, il faut adopter un signe manuel auquel le maître répond de vive voix ou par un signe.

Le tableau des signes manuels et de leur interprétation doit être placé comme les règles de l'école, et écrit de manière à ce que les enfants puissent le lire facilement.

Tableau des signes manuels employés dans mon école.

L'enfant s'annonce :

- 1° *En levant la main droite*, pour répondre au maître ou pour lui demander des explications.
- 2° *En élevant la plume ou le crayon*, lorsqu'il veut les faire tailler.
- 3° *En levant la main droite fermée, l'index et le grand doigt ouverts*, pour sortir de sa place.
- 4° *En levant la main gauche*, lorsqu'il veut sortir momentanément de la salle.
- 5° *En levant la main, les trois premiers doigts ouverts*, quand il veut aller à la maison chercher un objet.
- 6° *En levant la main droite, l'index ouvert*, lorsqu'il veut parler à son camarade.

Par signes, le maître répond :

{	<i>Oui</i> , en levant la main.
	<i>Non</i> , en levant la main fermée, l'index ouvert.
	<i>Bientôt</i> , en levant la main, l'index et le grand doigt ouverts.

Je finis en invitant mes chers collègues à se servir de ce moyen, persuadé que l'essai qu'ils en feront contribuera puissamment au bien de leurs écoles, s'ils montrent un caractère ferme et une volonté décidée et inébranlable.

... *Tiré du journal des instituteurs vaudois de 1847, ce document nous offre un pittoresque reflet des méthodes en honneur chez nos devanciers.*

F. P.

INFORMATIONS UNE SEMAINE PÉDAGOGIQUE SUISSE

En entravant les rapports culturels entre les pays, la guerre a condamné chacun d'eux à une sorte d'autarcie spirituelle. Tout comme sur le plan matériel, chaque Etat se voit obligé de puiser en lui-même les forces qui doivent l'aider. Les éducateurs suisses sont conscients de la

part qui leur revient dans cette œuvre de résistance spirituelle du pays. En entrevoyant, non sans angoisse, l'ampleur des problèmes qui se posent à eux, ils ressentent, plus encore qu'en temps de paix, le besoin de penser en commun sur des thèmes que la réalité leur impose avec force.

Plus heureux que leurs collègues des pays en lutte, ils peuvent s'adonner à l'étude des questions éducatives avec une sérénité que l'on ne saurait exiger de ceux qui paient un lourd tribut à la guerre.

Riche d'un passé pédagogique dont la renommée dépasse nos frontières, la Suisse se doit de maintenir vivantes, pendant que les hostilités entravent les efforts des autres, les préoccupations éducatives et l'intérêt pour les problèmes scolaires, qui lui ont fait une place si honorable dans l'histoire de l'éducation.

Ce sont ces considérations qui ont amené l'Institut universitaire des Sciences de l'Education de Genève à convier les éducateurs suisses — et nous donnons à ce mot sa plus large acception — à se rendre à Genève du 13 au 18 juillet 1942 pour méditer ensemble sur les tâches pédagogiques d'aujourd'hui.

Cette semaine pédagogique, placée sous le patronage du Département de l'Instruction publique de Genève, comprendra des conférences publiques sur les grands problèmes éducatifs de l'heure présente, des causeries sur des sujets concrets en rapport avec les sciences de l'éducation, et des entretiens et échanges d'expériences sous la direction de spécialistes. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Institut universitaire des Sciences de l'Education, Palais Wilson, rue des Pâquis 52, Genève.

LES LIVRES

Kagawa, l'ami des humbles. *Collection Les Vainqueurs* N° VII, par Arnold Moobs. Editions Labor, le Grand-Lancy, Genève.

A l'heure où tous les regards sont anxieusement tournés vers l'Orient et les luttes qui s'y déroulent, qu'il est passionnant de pouvoir entrer en contact étroit avec l'un des plus grands fils du Japon : Toyohiko Kagawa ! Il peut paraître audacieux de publier ces pages brûlantes d'actualité en un temps comme le nôtre, et certains chapitres, aux alinéas espacés de grands blancs, le prouvent, mais c'est précisément aujourd'hui qu'un tel document prend toute sa valeur.

Remarquablement présentée en un style clair, imagé, aisé à lire, illustrée de 25 photographies, cette biographie d'un être aussi prodigieusement doué et divers nous rend très accessible (plus qu'en ses romans, croyons-nous) la personnalité de l'évangéliste des bas-fonds, du réformateur social, du pacifiste, avant tout du chrétien brûlant de foi et de consécration qu'est Kagawa.

H. J. K.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F.

Grandes et petites salles

Le beau Jura vaudois vous attend!

Dans sa partie supérieure, la ligne Yverdon-Ste-Croix offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « La Corniche du Jura » Trajet très pittoresque. Buts de courses : Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction, à Yverdon.

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

TOUR DE GOURZE (930 m.)

La course classique. Belvédère idéal, accès facile ; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge au sommet ; souper 40 ct., thé 30 ct., café, thé, chocolat, limonade, vin. Restauration chaude et froide. Se recommande : Famille Banderet. Téléphone 4 22 09 sous Gourze. Les autocars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour. L'échelle de fer est remplacée par un bon escalier de pierre.

LAVEY-LES-BAINS

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

MAI-SEPTEMBRE

Arrangements forfaitaires 21 jours
minimum Fr. 325.—

Prêts

de Fr. 300.- à Fr. 1500.-, rembour. en 12 à 18 mensualités, **très discrets**, sont accordés de suite aux membres du corps enseignant et à et à **toute** personne solvable.

Timbre-réponse.

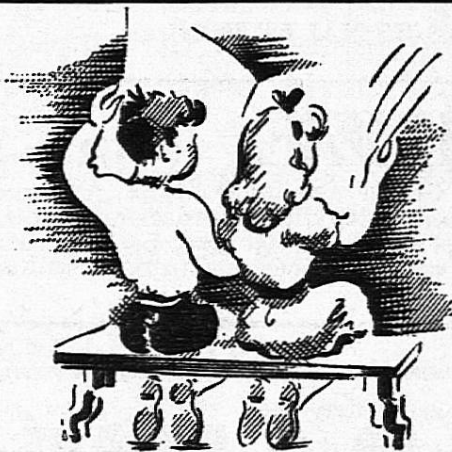
BANQUE GOLAY & Cie, Paix 4, LAUSANNE

Quelques ÉTAINS, MONNAIES anciennes et TIMBRES
cherchés pour collection.
R. FRICK, inst., av. de CHAMPEL 13 c, GENÈVE

Le beau vêtement se fait chez

MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération,
Genève



"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

Innovation S.A.
LAUSANNE
RUE DU PONT
LE MAGASIN POUR TOUS

ALLEMAND ANGLAIS ou ITALIEN

garanti en 2 mois parlé et écrit. (Nouveaux cours tous les 15 jours.) Diplômes :
langues, secrétaire, sténo-dactylo, interprète et comptable en 3, 4 et 6 mois. Prép.

ECOLES TAMÉ

emplois fédéraux en 3 mois. Classes de
5 élèves. LUCERNE 57 — NEUCHÂTEL 57
ZÜRICH, Schützengasse 10.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables. — Flore alpine magnifique.

Arrêt chemin de fer: Barboleusaz. — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.

Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

Lausanne - Le Carillon

PLACE CHAUDERON

Grands Restaurants et Tea-Room
sans alcool

Arrangements pour sociétés et écoles

Téléphone 3.32.22

Le beau Jura vaudois vous attend!

Dans sa partie supérieure, la ligne Yverdon-Ste-Croix offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « La Corniche du Jura » Trajet très pittoresque. Buts de courses : Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction, à Yverdon.

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F.

Grandes et petites salles

ANZEINDAZ

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, guide

* Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 100 personnes - Restauration

Pour vacances : Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE : GRYON 57 97